

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE ASSURANCES BIAT

Siège social : Angle avenue Hédi Chaker, Rue du Koweït- 1002 TUNIS.

La Société Assurances BIAT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 mai 2008. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr GUELLATY Mourad et Mr DERBEL Fayçal.

BILAN Arrêté au 31 Décembre 2007 (Unité : en Dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2007			31/12/2006
		Brut	Amort. Provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels					
AC12 Concessions, brevet, licences, marques		805 908	801 049	4 859	260 884
AC13 Fonds de commerce				-	-
AC14 Acomptes versés				-	-
	5.1	805 908	801 049	4 859	260 884
AC 2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		94 598	37 494	57 104	64 157
AC22 Autres installations ,outillage et mobilier		722 091	400 323	321 767	406 370
	5.2	816 689	437 818	378 871	470 527
AC 3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC311 Terrains et constructions d'exploitation					
AC312 Terrains et constructions hors exploitation					
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC321 Part dans des entreprises liées					
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises					
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP		7 753 351		7 753 351	4 117 162
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe		31 114 285		31 114 285	20 498 331
AC334 Autres prêts		750		750	1 272
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers				-	-
AC336 Autres dépôts				-	1 200 000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		101 779		101 779	80 297
	5.3	38 970 165	-	38 970 165	25 897 062
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510 Provisions pour primes non acquises		1 188 740		1 188 740	1 293 164
AC520 Provisions d'assurance vie		149 249		149 249	191 784
AC530 Provision pour sinistres (vie)		144 503		144 503	25 924
AC531 Provision pour sinistres (non vie)		2 566 113		2 566 113	3 098 171
	5.4	4 048 604	-	4 048 604	4 609 044
AC 6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises	5.5.1	1 340 165		1 340 165	831 660
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	5.5.2	5 963 670	373 855	5 589 815	6 737 495
AC613 créances indemnisées subrogées a l'entreprise d'assurances	5.5.3	276 502		276 502	134 365
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	5.5.4	651 610		651 610	3 450 923
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel		4 018		4 018	5 493
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		5 215		5 215	55 808
AC633 Débiteurs divers		10		10	2 792
	5.5	8 241 188	373 855	7 867 333	11 218 535
AC 7 Autres éléments d'actif					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	5.6.1	1 765 283		1 765 283	1 317 835
AC72 Charges reportées				-	-
AC721 Frais d'acquisition reportés	5.6.2	1 021 675		1 021 675	594 808
AC722 Autres charges a repartir	5.6.3	124 033		124 033	137 770
AC73 Comptes de régularisation actif				-	-
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	5.6.4	1 248 817		1 248 817	863 565
AC732 Estimations de réassurances - acceptation				-	-
AC733 Autres comptes de régularisation				-	-
AC74 Ecart de conversion				-	-
AC75 Autres				-	-
	5.6	4 159 809	-	4 159 809	2 913 977
TOTAL ACTIFS		57 042 363	1 612 722	55 429 641	45 370 030

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2007
(Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2007	31/12/2006
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
CP1 Capital social ou fonds équivalent	-	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		757 586	494 551
CP5 Résultats reportés		130 500	165 481
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		10 888 086	10 660 033
CP6 Résultat de l'exercice		823 583	861 361
Total capitaux propres avant affectation	5.7	11 711 669	11 521 394
<u>PASSIFS</u>			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires			
PA22 Provisions pour impôts			
PA23 Autres provisions			
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310 Provision pour primes non acquises	5.8.1	6 534 046	4 699 843
PA320 Provision pour assurance vie		9 531 297	6 254 690
PA330 Provision pour sinistres (vie)		979 757	632 338
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	5.8.2	17 467 801	14 086 378
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		27 154	
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)		122 000	131 329
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage			
PA360 Autres provisions technique (vie)			
PA361 Autres provisions technique (non vie)	5.8.3	473 000	314 613
	5.8	35 135 054	26 119 191
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires			
	5.9	3 266 372	5 381 207
		3 266 372	5 381 207
PA6 Autres Dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurances directe		712 632	899 337
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances		3 494 825	775 416
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance			
PA622 Autres			
PA63 Autres dettes			
PA631 Dépôts et cautionnements reçues			
PA632 Personnel		41 878	33 332
PA633 Etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques		741 813	365 882
PA634 Créiteurs divers		325 399	251 810
PA64 Ressources spéciales			
		5 316 546	2 325 777
PA7 Autres passifs			
PA71 Comptes de régularisation passif			22 461
PA710 Report commissions reçues des réassureurs			
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession			
PA712 Autres comptes de régularisation passif			
PA72 Ecart de conversion			
		-	22 461
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		55 429 641	45 370 030

**Etat de résultat technique
de l'assurance et/ou de la réassurance non VIE
Arrêté au 31 Décembre 2007 (Unité : en Dinars)**

		Notes	Opérations Brutes 31/12/2007	Cessions et rétrocession 31/12/2007	Opérations Nettes 31/12/2007	Opérations Nettes 31/12/2006
PRNV 1	Primes acquises					
PRNV11	Primes émises et acceptées		25 318 574	-5 178 835	20 139 739	18 671 569
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises		-1 834 202	-104 424	-1 938 626	254 423
		5.15	23 484 372	-5 283 259	18 201 113	18 925 992
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	5.16	984 291		984 291	805 715
PRNV2	Autres produits techniques				-	-
CHNV1	Charges de sinistres					
CHNV11	Montants payés		-14 220 632	3 768 096	-10 452 535	-8 581 585
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres		-3 381 422	-532 058	-3 913 480	-7 354 900
		5.17	-17 602 054	3 236 038	-14 366 016	-15 936 486
CHNV 2	Variation des autres provisions techniques	5.18	-158 387		-158 387	-314 613
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes		9 329		9 329	-604
CHNV 4	Frais d'exploitation					
CHNV41	Frais d'acquisition		-4 476 177		-4 476 177	-3 401 713
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés		417 960		417 960	-28 480
CHNV43	Frais d'administration		-1 710 917		-1 710 917	-1 101 283
CHNV44	Commissions recues des réassureurs			1 441 210	1 441 210	1 047 139
		5.19	-5 769 134	1 441 210	-4 327 924	-3 484 336
CHNV5	Autres charges techniques			-114 011	-114 011	-48 550
CHNV6	Variation de la provision pour égalisation et équilibrage					
RTNV6	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		948 417	-720 022	228 395	-52 881

**Etat de résultat technique
de l'assurance et/ou de la réassurance VIE
Arrêté au 31 Décembre 2007 (Unité : en Dinars)**

		Notes	Opérations Brutes 31/12/2007	Cessions et rétrocession 31/12/2007	Opérations Nettes 31/12/2007	Opérations Nettes 31/12/2006
PRV 1	Primes acquises					
PRV11	Primes émises et acceptées	5.10	7 839 718	-521 205	7 318 514	6 598 891
PRV2	Produits de placements					
PRV 2 1	Revenus des placements		641 097		641 097	
PRV 2 2	Produits des autres placements					
	sous total 2 a	5.11	641 097	-	641 097	293 324
PRV 2 3	Reprise de correction de valeur sur placements					
PRV 2 4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change					
	sous total 2		-	-	-	-
PR V3	Plus values non réalisées sur placements					
			-	-	-	-
PR V4	Autres produits techniques					
			-	-	-	-
CHV1	Charges de sinistres					
CHV11	Montants payés		-701 167	51 401	-649 767	-605 185
CHV12	Variation de la provision pour sinistres		-349 973	118 578	-231 395	-272 108
	sous total 3	5.12	-1 051 141	169 979	-881 162	-877 293
CHV 2	Variation des autres provisions techniques					
	sous total 4		-3 276 607	-42 536	-3 319 143	-2 912 507
CHV3	Participation aux bénéfices et ristournes		-27 154		-27 154	-
CHV 4	Frais d'exploitation					
CHV41	Frais d'acquisition		-1 180 831		-1 180 831	-1 107 454
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés		8 908		8 908	2 588
CHV43	Frais d'administration		-1 683 047		-1 683 047	-1 063 769
CHV44	Commission recues des réassureurs			74 548	74 548	28 146
	sous total 5	5.13	-2 854 970	74 548	-2 780 423	-2 140 489
CHV5	Autres charges techniques			-787	-787	-
CH V9	Charges de placements					
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		-23 057		-23 057	-
CHV 92	Correction de valeur sur placement					-29 298
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements					-
	sous total 6	5.14	-23 057	-	-23 057	-29 298
CHV 10	Moins values non réalisées sur placements		-	-	-	-
CHNT2	Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat		-	-	-	-
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie		1 247 887	-320 001	927 886	932 629

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31 Décembre 2007
(Unité : en Dinars)

		31/12/2007	31/12/2006
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	228 395	-52 881
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	927 886	932 629
PRNT1	Produits des placements		
PRNT11	Revenus des placements	1 428 542	1 259 735
PRNT12	Produits des autres placements	-	-
	sous total 1 a	1 428 542	1 259 735
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	-	-
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	-	-
	sous total 1	-	-
PRNT3	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance vie	-	-
CHNT1	Charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		
CHNT12	Correction des valeur sur placements		
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-76 603	-125 825
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	-984 291	-805 715
PRNT2	Autres produits non techniques	-	-
CHNT3	Autres charges non techniques	-	-
	Résultat provenant des activités ordinaires	1 523 930	1 207 943
CHNT4	Impôts sur le résultat	-700 347	-346 582
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	823 583	861 361
PRNT4	Gains extraordinaires	-	-
CHNT5	Pertes extraordinaires	-	-
	Résultat extraordinaire	-	-
	Résultat net de l'exercice	823 583	861 361

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Arrêté au 31 Décembre 2007
(Unité : en Dinars)

	31/12/2007	31/12/2006
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	35 038 261	27 766 454
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-15 671 183	-7 910 263
- Encaissement des primes reçues acceptations	110 391	44 576
- Sommes versées pour sinistres acceptations	-	-951 560
- Décaissements des primes pour les cessions	2 908 748	42 962
- Encaissement des sinistres pour les cessions	-4 274 163	-3 914 372
- Commissions versées aux intermédiaires	-2 419 061	-1 764 184
- Décaissements liés a l'acquisition des placements financiers	-23 712 796	-21 581 601
- Encaissements liés a la cession des placements financiers	10 548 978	11 294 586
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-3 903 698	-3 631 918
- Produits financiers reçus	1 317 717	731 324
- Impôt sur les bénéfices payés	-	-169 421
Autres mouvements	618 060	570 326
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	561 254	526 909
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-141 539	-194 699
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	43 500	23 000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-98 039	-171 699
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions	-	-
- Dividendes et autres distributions	-628 000	-621 064
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-628 000	-621 064
incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	-7 180	1 116
Variation de trésorerie	-171 965	-264 738
Trésorerie de début d'exercice	545 020	809 758
Trésorerie de fin d'exercice	373 056	545 020

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2007**

1-PRESENTATION DE LA SOCIETE

Assurances BIAT, dont la raison sociale était « Arab Tunisian Insurance Group », est une société anonyme au capital de 10 000 000 DT, créée le 11 Juin 1997 ayant pour activité principale la réalisation et la gestion de contrats et de conventions d'assurances et de réassurances.

Assurances BIAT est agréée par décision du Ministre des Finances en date du 25 décembre 2000 pour étendre son objet social à toutes les opérations d'assurances et de réassurances pouvant être légalement réalisées par les sociétés d'assurances et de réassurances, conformément à la loi n° 92-24 du 9 Mars 1992 portant promulgation du code des assurances.

A la date du 31/12/2007, le capital social s'élève à 10MDT composé de 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité et est réparti comme suit :

Actionnaires	% de détention
BIAT	40.125%
NATIXIS ASSURANCES	34.000%
ARIG	14.850%
Actionnaires Tunisiens	11.025%

2-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2007 a connu les faits marquants suivants :

- La survenance de deux grands sinistres :
 - Sinistre corporel en assurances automobile : Client BONNA.
 - Sinistre en assurances incendie : Client Aurès CITROEN.

3-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société Assurances BIAT sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

4. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers la Société « Assurances BIAT » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

4.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées. Pour l'exercice clos au 31/12/2007, la société a révisé certaines durées d'amortissement de ses immobilisations. Les durées retenues à ce titre sont les suivantes :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
- Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
- Matériel informatique	3 ans	linéaire
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	6 ans 8mois	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

4.3 - Placements financiers

Règles de prise en compte

La norme comptable N°26 relatives à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance classe les placements financiers en deux catégories :

- les placements dans des entreprises liées et participations,
- les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Titres à revenus variables

Les titres à revenus variables sont évalués au moindre du coût d'acquisition historique et de la valeur d'usage. Les corrections de valeurs, correspondant à l'écart négatif entre la valeur d'usage et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

La valeur d'usage est évaluée sur la base :

- la valeur de marché,
- l'actif net,
- le résultat et perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice...

Les obligations et autres titres à revenus fixes

• **Coût d'entrée des placements**

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés en charges de l'exercice. Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en produits en tant que revenu des placements.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre dépasse son prix de remboursement, la différence doit être prise en charge par le biais du compte "dotations des différences sur prix de remboursement" avec pour contrepartie un compte de régularisation passif. Cette différence doit être échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre de façon linéaire ou actuarielle.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence doit être prise en produits par le biais du compte "différence sur prix de remboursement à percevoir" avec pour contrepartie un compte de régularisation actif. Cette différence doit être portée en résultat de manière échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre.

• **Evaluation des placements en date d'arrêté**

La différence entre le prix d'acquisition d'un titre et son prix de remboursement doit être :

- Portée en charge, au cas où le prix d'acquisition dépasse le prix de remboursement.
- Portée en produits, au cas où le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement.

Pour le rattachement des charges et des produits, la différence est prise en compte dans les résultats de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

4.4 - Les provisions techniques

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre des contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base de tables de mortalité admises en Tunisie (TD 88-90).

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

4.5- Répartition des charges

Conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, les charges sont présentées dans les états financiers non pas par nature de charges mais en fonction des grandes destinations. La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination doit être réalisée à l'aide de clés de répartition qui doivent être fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

Pour l'exercice 2007, Assurances BIAT a fixé les clés de répartition comme suit :

- Les charges par destination non directement affectées :
 - vie : 50 %
 - non vie : 50%
- ces charges sont à leur tour affectées :
 - vie : 4 % : frais d'acquisition
94% : frais d'administration
2% : frais de gestion sur sinistre
 - non - vie : 4 % : frais d'acquisition
94% : frais d'administration
2% : frais de gestion sur sinistre
- Les commissions ainsi que les taxes servies et qui sont liées aux contrats, sont affectées directement aux frais d'acquisition.

5. NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)**A) NOTES SUR LE BILAN****I) NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN****5.1-Actifs incorporels**

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2007 un montant net de 4 859 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeurs Brutes au 31/12/2006	Acquisitions	Valeurs Brutes au 31/12/2007	Amortissements			Valeur nette au 31/12/2007
				01/01/2007	Dotations 2007	31/12/2007	
Logiciels	800 715	5 193	805 908	-539 831	-261 218	-801 049	4 859
Total	800 715	5 193	805 908	-539 831	-261 218	-801 049	4 859

5.2-Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2007 un montant net de 378 871DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeurs Brutes au 31/12/2006	Acquisitions	Cessions	Valeurs Brutes 31/12/2007	Amortissements			Valeurs nettes 2007
					01/01/2007	Dotations 2007	31/12/2007	
AAI	86 266	8 333		94 598	-22 109	-15 386	-37 494	57 104
M. TRANSPORT	211 574	90 000	-89 546	212 028	-64 812	5 375	-59 437	152 591
M.INFORMATIQUE	335 935	50 308		386 244	-158 880	-109 350	-268 230	118 014
M M B	118 071	5 748		123 819	-35 518	-37 139	-72 657	51 162
Total	751 846	154 389	-89 546	816 689	-281 318	-156 499	-437 818	378 871

5.3- Placements

Les placements totalisent au 31/12/2007 un montant net de 38 970 165 DT contre un montant de 25 897 062DT au 31/12/2006 soit une augmentation de 13 073 103DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2007	31/12/2006
Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	7 753 351	4 117 162
Obligations et autres titres a revenu fixe	31 114 285	20 498 331
Autres prêts	750	1 272
Autres Dépôts	0	1 200 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	101 779	80 297
Total	38 970 165	25 897 062

5.4 Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2007 un montant de 4 048 604 DT contre 4 609 044 DT au 31/12/2006 soit une diminution de 560 440 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant net au 31/12/2007	Montant net au 31/12/2006	Variation
- Provisions pour primes non acquises	1 188 740	1 293 164	-104 424
- Provisions d'assurances vie	149 249	191 784	-42 535
- Provisions pour sinistres vie	144 503	25 924	118 579
- Provisions pour sinistres non vie	2 566 113	3 098 171	-532 058
Total	4 048 604	4 609 044	-560 440

5.5 Créances

Le poste créances totalise au 31/12/2007 un montant net des provisions de 7 867 333 DT contre 11 218 535DT au 31/12/2006 soit une diminution 3 351 202DT :

5.5.1 – Primes Acquises et non émises

Libellé	Montant net au 31/12/2007	Montant net au 31/12/2006	Variation
---------	---------------------------	---------------------------	-----------

- Primes acquises non émises Auto	35 435	19 955	15 480
- Primes acquises non émises Transports	20 000	41 500	-21 500
- Primes acquises non émises Incendie	609	6 000	-5 391
- Primes acquises non émises Assistances	3 274	223	3 051
- Primes acquises non émises RC Général	17 809		17 809
- Primes acquises non émises GPE MAL	811 420	647 150	164 270
- Primes acquises non émises Acc CORP	66 590	40 935	25 655
- Primes acquises non émises Vie	385 028	75 897	309 131
Total	1 340 165	831 660	508 505

5.5.2 – Créances nées d'opération d'assurances directe

Libellé	Montant Net	Montant Net	Variation
	au 31/12/2007	au 31/12/2006	
- Contentieux Primes	81 083	27 079	54 004
- Créances affaires directes en cours	660 033	414 937	245 096
- Créances courtiers d'assurances en cours	5 222 554	6 295 478	-1 254 902
- Provisions pour créances douteuses (*)	-373 855	-	-373 855
Total	5 589 815	6 737 495	-1 329 659

(*) Au 31/12/2007 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses calculée comme suit :

- Provision pour créances contentieuses estimée a 100%.
- Provision pour effets et chèques retournés impayés estimée a 100%.
- Pour les autres créances une provision a été estimée comme suit :

	Exercice 2007	Exercice 2006	Exercice 2005	Antérieur à 2005
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.3– Créances indemnisées subrogées a l'entreprise d'assurances

Au 31/12/2007 ce poste totalise un montant total de 276 502DT contre 134 365DT au 31/12/2006 soit une augmentation de 142 137DT

5.5.4 – Créances nées d'opération de réassurances.

Ce poste totalise au 31/12/2007 un montant de 651 610DT contre 3 450 923DT au 31/12/2006 soit une diminution de 2 799 313DT due principalement au paiement par les réassureurs de deux importants sinistres pris en charge courant 2006 et qui concernent les affaires MED COM et SUPER COLLE.

5.6 - Autres éléments d'actif

5.6.1 – Caisses et avoirs en banques

Ce poste présente un solde total au 31/12/2007 de 1 765 283DT contre 1 317 835DT au 31/12/2006 et se détaille comme suit :

Libellé	Montant en Dinars
Comptes courants bancaires en dinars	356 496
Compte courants bancaires en devises	16 023
Caisse	537
Effets à recevoir	1 245 446
Autres	146 781

5.6.2 – Frais d'acquisitions reportés

Ce sont les frais d'acquisition des contrats pour la fraction non imputable à l'exercice 2007, le solde est de 1 021 675DT repartis par branche comme suit :

Libellé	Montant net	Montant net	Variation
	au 31/12/2007	au 31/12/2006	
- FAR Auto	458 418	244 861	213 557
- FAR Transports	8 180	9 514	-1 334
- FAR Incendie	397 260	241 878	155 382
- FAR R. DIVERS	17 035	11 977	5 058
- FAR RCG	53 080	47 517	5 563

- FAR CONST	46 636	11 826	34 810
- FAR Acc CORP	4 972	6 025	-1 053
- FAR R Agricole	5 976	-	5 976
- FAR Vie	30 118	21 210	8 908
Total	1 021 675	594 808	426 867

5.6.3- Autres charges à répartir

Ils présentent un montant total de 124 033DT au 31/12/2007 (c'est la valeur des stocks d'imprimés non encore consommés au 31/12/2007) contre 137 770DT au 31/12/2006.

5.6.4 – Intérêts et loyers acquis et non échus

Ce sont les intérêts courus et non échus au 31/12/2007 sur les placements (emprunts obligataires et bon de trésor), ils présentent un montant total de 1 248 817DT.

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

5.7- Capitaux propres

A la date du 31/12/2007, le capital social s'élève à 10MDT composé de 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde 31/12/2006	Affectations et imputations	Dividende	Résultat de l'exercice	Autres	Solde au 31/12/2007
- Capital social	10 000 000					10 000 000
- Réserves légales	89 236	51 342				140 578
- Réserves extraordinaires	350 000	200 000				550 000
- Fonds social	55 316	45 000			-33 308	67 008
- Report à nouveau	165 481	-34 981				130 500
- Résultat de la période	861 361	-261 361	-600 000	823 583		823 583
Total	11 521 394	0	-600 000	823 583	-33 308	11 711 669

5.8 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 35 135 054DT contre 26 119 191DT en 2006 soit une augmentation de 9 015 863DT. Ces provisions comprennent essentiellement ce qui suit :

5.8.1- Les provisions pour primes non acquises non vie

Elles totalisent 6 534 046DT en 2007 contre 4 699 843DT en 2006 soit une augmentation de 1 834 203DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2007	au 31/12/2006	
- Auto	3 670 014	2 805 293	864 721
- Transports	46 129	60 548	-14 419
- Incendie	1 398 281	869 348	528 933
- Constructions	986 210	686 104	300 106
- RCG	212 962	183 366	29 596
- Agricole	91 441	-	91 441
- R. Divers	109 961	69 502	40 459
- Acc Corporels	19 048	25 682	-6 634
Total	6 534 046	4 699 843	1 834 203

5.8.2- Les provisions pour sinistres non vie

Elles totalisent au 31/12/2007 un montant de 17 467 801DT contre 14 086 378DT en 2006 soit une augmentation de 3 381 423DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2007	au 31/12/2006	
- Auto	13 096 021	9 559 295	3 536 726
- Transports	-15 016	101 965	-116 981
- Incendie	1 482 975	2 469 262	-986 287

- Constructions	218 955	27 048	191 907
- RCG	508 262	276 652	231 610
- Agricole	3 791		3 791
- R. Divers	738 708	525 600	213 108
- GPE Maladie	1 116 204	872 998	243 206
- Acc Corporels	317 901	253 558	64 343
Total	17 467 801	14 086 378	3 381 423

5.8.3- Autres provisions techniques (non vie)

Elles sont constituées de la provision pour risques en cours sur la branche R. incendie pour un montant de 473 000DT.

5.9 Dettes pour dépôt espèces reçus des cessionnaires :

Le solde de ce poste au 31/12/2007 est de 3 266 372DT contre 5 381 207DT en 2006. . Il s'agit des dettes envers les cessionnaires (réassureurs) relatives aux dépôts en garantie des provisions techniques.

B) NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE**

5.10- Prime acquises

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 7 318 514DT contre 6 598 891DT en 2006 soit une augmentation de 719 623DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2007	au 31/12/2006	
Primes émises et acceptés nettes d'annulations et ristournes	7 530 588	6 809 416	721 172
Variation des primes acquises non émises	309 130	-42 873	352 003
Sous-total	7 839 718	6 766 543	1 073 175
Primes cédées	-521 204	-167 652	-353 552
Total	7 318 514	6 598 891	719 623

5.11- Produits des placements

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2007 totalisent 2 069 639DT, les produits des placements non affecté directement en vie et non vie totalisent 1 858 517DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements non affecté directement
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques vie	10 538 208
- Provisions techniques non vie	24 123 846
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	45 550 138
- Produits des placements non affecté	1 858 517

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 429 975DT. La partie directement affectée, sans clés de répartition, s'élève à 211 122DT. Ainsi, le total qui sera présenté en compte de résultat vie sera de 641 097DT.

5.12- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 881 162DT pour l'exercice 2007 contre 877 293DT au titre de l'exercice 2006, soit une aggravation de 3 869DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2007	au 31/12/2006	
Sinistres payés	-701 167	-839 551	138 384
Part des réassureurs dans les sinistres	51 401	234 366	-182 965
Variation des provisions pour sinistres	-349 973	-263 602	-86 371
Part des réassureurs dans la variation des provisions pour sinistres	118 578	-8 507	127 085
Total	-881 162	-877 293	-3 869

5.13- Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 1 180 831DT en 2007 contre 1 107 454DT en 2006.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est de 8 908DT en 2007 contre 2 588DT en 2006.

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2007 pour un montant de 74 548 DT contre 28 146 DT en 2006.

5.14 - Charges des placements

Le poste charges des placements globaux dégage un montant de 99 659DT en 2007, la quote-part qui sera allouée à l'assurance vie a été calculée comme suit :

Clés de répartition	Non Vie		Total
	Vie	Capitaux propres	
Provisions techniques	10 538 208	35 011 930	45 550 138
Quote part	23%	77%	100%
Correction de valeurs sur placements	23 057	76 603	99 659

2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE**5.15- Primes acquises**

Le solde du poste « Primes acquises » s'élève au 31/12/2007 à 18 201 113DT contre 18 925 992DT en 2006, soit une diminution de 724 879DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2006	Variation
Primes émises et acceptés net d'annulations et ristournes	25 164 200	22 074 857	3 089 343
Variation des primes non acquises "PNA"	-1 834 202	-327 089	-1 507 113
Primes à annuler	-45 000	-132 000	87 000
Variation des primes émises non acquises	199 374	356 476	-157 102
Sous-total 1	23 484 372	21 972 244	1 512 128
Primes cédées	-5 178 835	-3 627 764	-1 551 071
Part des réassureurs dans la variation des "PNA"	-104 424	581 512	-685 936
Total	18 201 113	18 925 992	-724 879

5.16- Produits des placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2007 totalisent 2 069 639DT, les produits des placements non affectés directement en vie et non vie totalisent 1 858 517DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique non vie	x Reliquat des produits des placements non affecté directement
Capitaux propres + Provisions techniques non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	24 123 846
- Capitaux propres+provisions techniques non vie	35 011 930
- Reliquat des produits des placements non affecté	1 428 542

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 984 291DT.

5.17- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 14 366 016DT pour l'exercice 2007 contre 15 936 486DT au titre de l'exercice 2006, soit une régression de 1 570 470DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2006	Variation
Sinistres payés	-14 220 632	-9 261 314	-4 959 318
Part des réassureurs dans les sinistres	3 768 096	679 728	3 088 368
Variation des provisions pour sinistres	-3 381 422	-9 427 844	6 046 422
Part des réassureurs dans la variation des Prov pour sinistres	-532 058	2 072 944	-2 605 002
Total	-14 366 016	-15 936 486	1 570 470

5.18- Variations des autres provisions techniques.

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2006	Variation
Provisions pour risques en cours Automobile	0	-48 670	48 670
Provisions pour risques en cours Incendie	-473 000	-265 943	-207 057
Total	-473 000	-314 613	-158 387

5.19- Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 4 476 177DT en 2007 contre 3 401 713DT en 2006.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est positive de 417 960DT en 2007 contre une variation négative de 28 480DT en 2006.

3) ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

Poste		2007	2006
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	228 395	-52 881
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	927 886	932 629
PRNT1	Produits des placements	1 428 542	1 259 735
CHNT1	Charges de placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements	-76 703	-125 825
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-984 291	-805 715
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		1 523 830	1 207 943
CHNT4	Impôts sur le résultat	-700 347	-346 582
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>823 483</u>	<u>861 361</u>

AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Annexe 1 : Etat Récapitulatif des Placements

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours				
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	7 753 351	7 753 352	7 753 353	-
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autre parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	31 114 285	31 114 285	31 114 285	-
Autres placements financiers				
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	750	750	750	-
Dépôt auprès des entreprises cédantes	101 779	101 779	101 779	-
Autres dépôts				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
Total	38 970 165	38 970 166	38 970 167	-
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	33 132 669	33 132 669	33 132 669	-
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	2 280 967	2 280 967	2 280 967	-

Annexe 2 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2003	2004	2005	2006	2007
<u>Inventaire 2005</u>					
Règlements cumulés	373 765	3 498 161	4 376 916	-	-
Provisions pour sinistres		503 240	4 234 754	-	-
Total charges des sinistres	373 765	4 001 401	8 611 670	-	-
Primes acquises	625 930	6 432 504	11 019 240	-	-
% sinistres / primes acquises	60%	62%	78%	-	-

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2003	2004	2005	2006	2007
<u>Inventaire 2006</u>					
Règlements cumulés	373 765	3 514 338	5 278 977	8 343 076	-
Provisions pour sinistres		454 493	2 781 387	10 850 498	-
Total charges des sinistres	373 765	3 968 831	8 060 364	19 193 574	-
Primes acquises	625 930	6 432 504	11 019 240	21 972 244	-
% sinistres / primes acquises	60%	62%	73%	87%	-

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2003	2004	2005	2006	2007
<u>Inventaire 2007</u>	-				
Règlements cumulés	373 765	3 550 535	5 584 173	14 229 641	8 037 513
Provisions pour sinistres		371 321	2 144 978	5 336 973	10 077 500
Total charges des sinistres	373 765	3 921 856	7 729 152	19 566 614	18 115 014
Primes acquises	625 930	6 432 504	11 019 240	21 972 244	23 474 372
% sinistres / primes acquises	60%	61%	70%	89%	77%

Annexe 3 : Ventilation des produits et des charges de placements

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers			-
Revenu des participations	421 304		421 304
Revenu des autres placements	36 866	1 583 308	1 620 174
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)		28 161	28 161
Total des produits des placements	458 170	1 611 469	2 069 639
Intérêts			-
Frais externes (pertes sur réalisation)	17 652		17 652
Autres frais (ajustement sur valeur)		82 008	82 008
Total charges des placements	17 652	82 008	99 659

Annexe 4 : Résultat technique vie par catégorie d'assurance

	PREVOYANCE	EPARGNE	Total
Primes	5 053 381	2 786 337	7 839 718
Charges de prestations	-806 916	-244 225	-1 051 141
Charges de provisions d'assurance vie	-669 687	-2 625 165	-3 294 853
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			
Solde de souscription	3 576 778	-83 053	3 493 725
Frais d'acquisition	-2 679 523	-184 356	-2 863 879
Autres charges de gestion nettes			
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-2 679 523	-184 356	-2 863 879
Produits nets de placements	276 957	341 083	618 041
Participation aux résultats et intérêts techniques			
Solde financier	276 957	341 083	618 041
Primes cédées et/ou rétrocédées	-521 205		-521 205
Part des réassureurs dans les charges de prestations	51 401		51 401
Part des réassureurs dans les charges de provisions	76 043		76 043
Part des réassureurs dans la participation aux résultats			
Commissions reçues des réassureurs	73 761		73 761
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-320 001	0	-320 001
Résultat technique	854 212	73 674	927 886
Informations complémentaires			
Montant des rachats		-125 260	-125 260
Intérêts techniques bruts de l'exercice			
Provisions techniques brutes à la clôture	6 142 644	4 395 564	10 538 208
Provisions techniques brutes à l'ouverture	5 219 506	1 667 522	6 887 028
A déduire			
Provisions devenues exigibles			

Annexe 5 : Résultat technique non vie par catégorie d'assurance

	AUTO	TRANSPOR T	INCENDIE	CONSTRUCTION	RC GLE	AGRICOLE	R DIVERS	ASSIST ANCES	MALADIE	ACC CORP	Total
Primes acquise	9 525 060	908 761	2 433 197	432 055	652 668	162 143	664 479	60 939	7 645 247	999 823	23 484 372
Primes émises	10 389 780	894 342	2 962 130	732 162	682 264	253 584	704 937	60 939	7 645 247	993 190	25 318 574
Variation des primes non acquises	-864 720	14 418	-528 933	-300 106	-29 596	-91 441	-40 458	0	0	6 634	-1 834 202
Charges de prestation	-7 091 962	-73 963	-2 361 687	-254 422	-285 500	-25 622	-376 088	-84	-7 022 257	-259 527	-17 751 112
Prestations et frais payés	-3 603 906	-118 944	-3 140 916	-62 515	-53 890	-21 832	-162 981	-84	-6 860 380	-195 184	-14 220 632
Charges de provisions pour prestations diverses	-3 488 056	44 980	779 230	-191 907	-231 610	-3 791	-213 108	0	-161 876	-64 343	-3 530 480
Solde de souscription	2 433 098	834 797	71 510	177 633	367 168	136 521	288 390	60 855	622 990	740 297	5 733 260
Frais d'acquisition	-2 570 110	-223 053	-829 864	-116 937	-256 827	-32 633	-157 036	-11 670	-1 335 624	-235 380	-5 769 134
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-2 570 110	-223 053	-829 864	-116 937	-256 827	-32 633	-157 036	-11 670	-1 335 624	-235 380	-5 769 134
Produits nets de placements	684 081	4 207	117 560	49 173	29 427	3 886	34 627	0	47 583	13 748	984 291
Participation aux résultats											0
Solde financier	684 081	4 207	117 560	49 173	29 427	3 886	34 627	0	47 583	13 748	984 291
Part des réassureurs dans les primes acquises	-587 312	-820 644	-2 176 593	-626 505	-108 510	-229 735	-451 204	-55 089	-91 463	-31 781	-5 178 835
Part des réassureurs dans les prestations payées	21 953	350 138	3 023 401	53 400	30	13 998	303 969	0	1 208	0	3 768 096
Part des réassureurs dans les charges de provisions	172 610	-148 832	-524 182	-241 806	7 970	-2 227	99 984	0	0	0	-636 482
Commissions reçues des réassureurs	83 207	272 670	726 447	165 772	7 841	30 474	122 410	13 795	2 976	15 617	1 441 210
Intérêts servis	-3 778	-8 791	-74 422	-18 518	0	0	-8 367	0	0	-135	-114 011
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-313 319	-355 459	974 652	-667 657	-92 669	-187 490	66 792	-41 294	-87 279	-16 299	-720 022
Résultat technique	233 750	260 492	333 858	-557 788	47 100	-79 717	232 774	7 890	-752 329	502 366	228 395

AUTO TRANSPORT INCENDIE CONSTRUCTION RC GLE AGRICOLE DIVERS ASSISTANCES MALADIE ACCORP Total

Informations complémentaires

Provisions pour primes non acquises dûes 3670013 46129 1388281 986210 212992 91441 109961 19048 6534046

Provisions pour primes non acquises couvertes 2805293 60548 889348 686104 183366 69503 25682 4699844

Provisions pour sinistres à payer à la clôture 13086021 -15015 1482975 218955 58262 3791 738708 1116204 317901 17467801

Provisions pour sinistres à payer à la couverture 9559295 101965 2469262 27048 276662 525600 872988 263588 14086378

Autres provisions techniques dûes 72000 473000 50000 595000

Autres provisions techniques couvertes 48670 265943 314613

Actif:

Provisions devenues exigibles

Annexe 6 : Tableau de raccordement du résultat technique vie

	Total
Primes	7 839 718
Charges de prestations	-1 051 141
Charges de provisions d'assurance vie	-3 294 853
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	-
Solde de souscription	3 493 725
Frais d'acquisition	-2 863 879
Autres charges de gestion nettes	-
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-2 863 879
Produits nets de placements	618 041
Participation aux résultats et intérêts techniques	-
Solde financier	618 041
Primes cédées et/ou rétrocédées	-521 205
Part des réassureurs dans les charges de prestations	51 401
Part des réassureurs dans les charges de provisions	76 043
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	-
Commissions reçues des réassureurs	73 761
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-320 001
Résultat technique	927 886
Informations complémentaires	
Montant des rachats	-125 260
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-
Provisions techniques brutes à la clôture	10 538 208
Provisions techniques brutes à l'ouverture	6 887 028
A déduire	
Provisions devenues exigibles	-

Annexe 7 : Tableau de raccordement du résultat technique non vie

	Total
Primes acquise	23 484 372
Primes émises	25 318 574
Variation des primes non acquises	-1 834 202
Charges de prestation	-17 751 112
Prestations et frais payés	-14 220 632
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 530 480
Solde de souscription	5 733 260
Frais d'acquisition	-5 769 134
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-5 769 134
Produits nets de placements	984 291
Participation aux résultats	-
Solde financier	984 291
Part des réassureurs dans les primes acquises	-5 178 835
Part des réassureurs dans les prestations payées	3 768 096
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-636 482
Commissions reçues des réassureurs	1 441 210
Intérêts servis	-114 011
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-720 022
Résultat technique	228 395

	Total
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	6 534 046
Provisions pour primes non acquises ouverture	4 699 844
Provisions pour sinistres à payer à la clôture*	17 467 801
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture*	14 086 378
Autres provisions techniques clôture	595 000
Autres provisions techniques ouverture	314 613
A déduire :	
Provisions devenus exigibles	-

Tableau 8 : Annexe des engagements reçus et donnés

	2007	2006
Engagements reçus	-	-
Engagements donnés	-	-
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des Rétrocessionnaires	-	-
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	-	-
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-
Autres valeurs détenues par des tiers	-	-

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

Messieurs les actionnaires de la Société Assurances BIAT

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total brut du bilan de 57 042 363 dinars, un résultat net de l'exercice de 823 583 dinars, un résultat technique non vie net de 228 395 dinars, un résultat technique vie net de 927 886 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Responsabilités

Nous avons audité les états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

2 - Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2007, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2007, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et conformément aux dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers et ce, en application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société « Assurances BIAT » à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 18 Avril 2008
Les Commissaires aux Comptes

Mourad Guellaty

Fayçal DERBEL

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

Messieurs les actionnaires de la Société Assurances BIAT

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Votre société a conclu avec la « BIAT » un contrat de location en vertu duquel cette dernière met à sa disposition un local nécessaire à l'exercice de son activité sis au 88, Avenue Hédi Chaker – Tunis, et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de D : 73.200 qui subira une majoration de 5% à partir de la 3ème année de location, soit à compter du premier Janvier 2006.

Cette location est consentie pour une période de deux années successives commençant le premier Janvier 2004 et finissant le 31 Décembre 2005, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Par un avenant conclu le 20 Décembre 2006, la BIAT a loué à votre société, outre les locaux objets du contrat précité, le premier étage et cinq bureaux du deuxième étage de l'immeuble sus visé. Le loyer annuel s'élève à D : 28.720 hors TVA, payable par semestre et d'avance à compter du 1^{er} Janvier 2007 et qui subira une majoration annuelle cumulative de 5% à compter de cette date.

Les loyers au titre de l'exercice 2007 se sont élevés à D : 110.859 hors TVA.

Cette convention ne suscite de notre part aucune remarque particulière.

Nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 18 Avril 2008
Les Commissaires aux Comptes

Mourad Guellaty

Fayçal DERBEL

